

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2011	TARIFS 2012	DATE D'EFFET	DELIBERATION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
SERVICES PUBLICS DELEGUES - FOURRIERE AUTOMOBILE					
Tarifs basés sur l'arrêté du 2 avril 2010 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001, fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles					
Voitures particulières					
. Immobilisation matérielle	forfait	7,60 €	7,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
. Opérations préalables	forfait	15,20 €	15,20 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
. Enlèvement	forfait	91,50 €	91,50 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
. Enlèvement	forfait	110,00 €	110,00 €	15/06/2010	Dél. C.M. 14.06.2010
. Garde journalière	par jour	4,60 €	4,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
. Expertise	forfait	61,00 €	61,00 €	15/06/2010	Dél. C.M. 14.06.2010
Véhicules poids lourds					
. dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 T et inférieur à 7,5 T					
Immobilisation matérielle	forfait	7,60 €	7,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
Opérations préalables	forfait	22,90 €	22,90 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
Enlèvement	forfait	122,00 €	122,00 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
Garde journalière	par jour	9,20 €	9,20 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
Expertise	forfait	91,50 €	91,50 €	15/06/2010	Dél. C.M. 14.06.2010
. dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 7,5 T et inférieur à 19 T					
Immobilisation matérielle	forfait	7,60 €	7,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
Opérations préalables	forfait	22,90 €	22,90 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
Enlèvement	forfait	213,40 €	213,40 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
Garde journalière	par jour	9,20 €	9,20 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
Expertise	forfait	91,50 €	91,50 €	15/06/2010	Dél. C.M. 14.06.2010
. dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 19 T et inférieur à 44 T					
Immobilisation matérielle	forfait	7,60 €	7,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
Opérations préalables	forfait	22,90 €	22,90 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
Enlèvement	forfait	274,40 €	274,40 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
Garde journalière	par jour	9,20 €	9,20 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
Expertise	forfait	91,50 €	91,50 €	15/06/2010	Dél. C.M. 14.06.2010
Autres véhicules immatriculés, cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception et dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km/heure					
. Immobilisation matérielle	forfait	7,60 €	7,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
. Opérations préalables	forfait	7,60 €	7,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
. Enlèvement	forfait	45,70 €	45,70 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
. Garde journalière	par jour	3,00 €	3,00 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14.01.2002
. Expertise	forfait	30,50 €	30,50 €	15/06/2010	Dél. C.M. 14.06.2010